



PREFECTURE DU LOT

Direction de l'Animation Interministérielle
et des Collectivités Locales
Bureau de l'Investissement Local

GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Cette grille est un outil d'aide à la décision que l'Etat prendra sur les demandes d'aide financière qui lui sont présentées.

Elle permet d'examiner l'ensemble des demandes d'aides publiques, fonds européens (FEDER, FEADER) ou subventions d'Etat (DGE, DDR, etc.) au regard du développement durable.

A travers cinq rubriques, le porteur du projet est invité à répondre à diverses questions (à adapter selon les dossiers)

La justification du projet.

Tous les besoins auxquels le projet souhaite répondre ont-ils bien été pris en compte ?

En quoi la réponse apportée par le projet est-elle la mieux adaptée ?

Le niveau territorial du projet a-t-il bien été analysé et pris en compte ?

L'aspect économique du projet.

La viabilité économique du projet a-t-elle été suffisamment fiabilisée ?

Des emplois sont-ils créés (directement, indirectement) ou sauvegardés ?

Au-delà des investissements du projet, les modalités et les coûts de fonctionnement ont-ils été calculés et bien pris en compte dans le budget du porteur de projet ?

L'aspect environnemental du projet.

Quel type d'énergie, quelles modalités de maîtrise de l'énergie, et notamment de l'énergie électrique, quelle mode de gestion des ressources naturelles sont mises en oeuvre dans le projet ? L'aide technique de la FDEL (fédération départementale d'électricité) ou de Quercy énergie (agence locale de l'énergie) a-t-elle été sollicitée ?

Le projet a-t-il des effets sur les milieux naturels et la biodiversité ?

Des déchets sont-ils produits et comment sont-ils traités ?

Y a-t-il des impacts du projet sur la santé des personnes ?

Les risques naturels et technologiques ont-ils bien été pris en compte (zone inondable, glissement de terrain, feux de forêts...)

L'aspect social du projet.

Le projet permet-il un accès aux besoins et services essentiels (eau et alimentation, santé, logement, éducation, culture) ?

La gouvernance du projet.

Comment le projet a-t-il été piloté ?

Comment les citoyens et les partenaires potentiels ont-ils été associés au projet par le maître d'ouvrage ?

----- A COMPLETER AU DOS -----

Rappel du projet :

Justification du projet :

Aspect économique :

Aspect environnemental :

Aspect social :

Gouvernance du projet :